



STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Adoptée par l'Équipe de direction générale le 14 mars 2023



Remarque : Le texte de cette stratégie est inspiré de documents élaborés par la Fédération des cégeps, de la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*¹, du *Modèle pour l'élaboration de stratégie institutionnelle de gestion des données de la recherche v. 3.0* préparé par l'Alliance de recherche numérique du Canada², ainsi que des stratégies institutionnelles pour la gestion des données de recherche de l'Université Laval et du Cégep de Sherbrooke. Il a été élaboré avec l'appui du Groupe de travail sur la gestion des données de recherche de l'Association pour la recherche au collégial (ARC).

¹ Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche (2021), sur le site science.gc.ca. Consulté le 14 mars 2023. <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche>

² Modèle pour l'élaboration de stratégie institutionnelle de gestion des données de la recherche, sur le site zenodo.org. Consulté le 14 mars 2023. <https://zenodo.org/record/5745923#.YtmwYHbMJXg>

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	4
1. CHAMP D'APPLICATION	4
2. OBJECTIFS.....	4
3. DÉFINITIONS.....	5
4. PRINCIPES.....	6
4.1. La reconnaissance de la valeur des données de recherche	6
4.2. L'importance d'une saine gestion des données de recherche.....	6
4.2.1. Collecte des données.....	7
4.2.2. Documentation des données	7
4.2.3. Stockage des données	7
4.2.4. Conservation et partage des données.....	7
4.3. L'amélioration continue des pratiques en gestion des données de recherche	7
5. ACTIONS.....	8
5.1. Établir un portrait de situation	8
5.1.1. Pratiques des chercheuses et chercheurs	8
5.1.2. Gouvernance	8
5.1.3. Expertise institutionnelle et outils disponibles	8
5.2. Renforcer la gouvernance	8
5.2.1. Groupe de travail sur la GDR	8
5.2.2. Uniformisation des pratiques.....	9
5.3. Rendre accessibles les outils appropriés	9
5.3.1. Choix des outils.....	9
5.3.2. Élaboration des modalités d'accès aux outils.....	9
5.4. Informer, sensibiliser et former	9
5.4.1. Le Bureau de la recherche	9
5.4.2. Autre personnel impliqué dans la mise en œuvre de la stratégie	10
5.4.3. Chercheuses et chercheurs	10
5.4.4. Communauté de Garneau en général	10
5.5. Évaluer	11
ANNEXE A : GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GDR	12
ANNEXE B : FEUILLE DE ROUTE DE LA SI-GDR.....	13

PRÉAMBULE

La recherche est un élément constitutif de la mission de tout établissement d'enseignement supérieur qui contribue à son rôle éducatif et culturel. Le Cégep Garneau s'engage à soutenir et à développer la recherche ainsi qu'à favoriser la diffusion et le transfert des connaissances qui en résultent. Cette démarche s'inscrit dans le mouvement de la science ouverte qui favorise la collaboration et cherche à rendre la recherche scientifique et les données qu'elle produit accessibles à tous et dans tous les niveaux de la société. Dans cette optique, le Cégep Garneau reconnaît l'importance de gérer sagement les données de recherche et d'y donner accès, à la fois pour la vérification et la transparence de la recherche ainsi que pour la réutilisation et l'intégration des données au profit de découvertes et d'innovations.

À titre d'établissement postsecondaire admissible à l'administration des subventions de recherche des organismes subventionnaires fédéraux, le Cégep Garneau se dote, conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*³, d'une stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche (GDR). Cette stratégie, pour laquelle nous considérons le volume de recherche dans notre institution, ainsi que la taille de notre établissement, vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont valorisées. Cependant, Il ne s'agit pas d'une politique sur les données ouvertes : les chercheuses et les chercheurs sont encouragés à partager leurs données de recherche, tout en respectant les questions relatives à la confidentialité, aux brevets et à la propriété intellectuelle.

La présente stratégie vise à faire face aux défis relatifs à la gestion des données de recherche afin de les gérer convenablement et d'en faciliter l'accès d'une manière appropriée. Le cas échéant, elle permet de déterminer pour le Cégep, les lacunes et les problèmes dans sa capacité de gestion des données de recherche, et d'y remédier. Elle décrit la façon dont le Cégep fournit, à toute personne faisant de la recherche sous son égide, un environnement qui favorise et soutient des pratiques de gestion des données de recherche exemplaires.

1. CHAMP D'APPLICATION

Les principes énoncés dans cette stratégie s'appliquent à toute personne travaillant au Cégep Garneau et qui génère ou gère directement ou indirectement des données de recherche.

Les étudiantes et les étudiants qui réalisent des activités de recherche à visée pédagogique dans le cadre des cours, de même que le personnel enseignant qui les encadre, sont invités à travailler dans l'esprit des bons principes de GDR, mais ne sont pas soumises à la présente stratégie.

2. OBJECTIFS

Les objectifs de la présente stratégie sont les suivants.

- Définir les principes qui orientent les actions à mettre en œuvre en matière de GDR.
- Présenter les actions à mettre en œuvre permettant de :

³ Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche (2021), sur le site [science.gc.ca](https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche). Consulté le 14 mars 2023.

- cerner les changements à apporter pour assurer la conformité de nos pratiques aux politiques des bailleurs de fonds et aux autres exigences fédérales et provinciales en matière de GDR;
- créer un environnement qui permet aux chercheurs et chercheuses du Cégep Garneau d'adopter et de maintenir de saines pratiques de GDR.
- Planifier la réalisation, le suivi et l'évaluation des actions dans le temps.

3. DÉFINITIONS

Dans la présente stratégie, à moins que le contexte ne s'y oppose, les termes suivants signifient :

- a) Chercheuse/chercheur** : Toute personne réalisant des activités de recherche incluant, sans y être limité, le personnel enseignant, la communauté étudiante et toute autre catégorie de personnel.
- b) Données** : Les données sont des faits, des mesures, des enregistrements ou des observations recueillies par des chercheurs et d'autres personnes, assortis d'une interprétation minimale de leur contexte. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés : texte, chiffres, symboles, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes, descriptions d'équipement, fichiers de données, algorithmes de traitement, logiciels, langages de programmation, codes et statistiques.
- c) Données de recherche** : Les données de recherche sont des données qui sont utilisées en tant que sources principales à l'appui d'une enquête technique ou scientifique, d'une recherche, de travaux d'érudition ou de pratiques créatives et qui sont utilisées comme éléments de preuve dans un processus de recherche ou qui sont communément acceptées au sein de la communauté de recherche comme nécessaires pour valider les conclusions et les résultats de recherche. Les données de recherche peuvent être des données expérimentales, des données d'observation, des données opérationnelles, des données de tierces parties, des données du secteur public, des données de surveillance, des données traitées ou des données réaffectées.
- d) Gestion des données de recherche (GDR)** : La gestion des données de recherche (GDR) désigne les processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, la conservation et le partage des données de recherche.
- e) Plan de gestion des données de recherche** : Plan formel rédigé par le ou la responsable d'un projet de recherche qui décrit comment les données de recherche seront gérées au cours du cycle de vie du projet. Les plans de GDR portent sur des thèmes comme la collecte de données, la documentation, le stockage, la conservation et le partage des données de recherche.
- f) Principes FAIR** : Principes de GDR élaborés en 2016 par Wilkinson *et al.*⁴ L'acronyme FAIR est formé à partir des quatre mots anglais suivants :
- **Findable (faciles à trouver)**

⁴ Wilkinson, *et al.* The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Sci Data* **3**, 160018 (2016). <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>

Les données doivent idéalement avoir un identifiant permanent unique, tel un Digital Object Identifier (DOI), qui est déterminé selon une méthode standardisée pour identifier des objets électroniques de façon permanente. Elles doivent également être décrites au moyen de métadonnées (regroupement de données qui décrivent les données de recherche).

- **Accessible (accessibles)**

Les données peuvent être facilement trouvées à l'aide de moteurs de recherche utilisant des protocoles définis et standardisés, et les conditions d'accès aux données doivent être clairement établies. Lorsque les données ne sont pas ouvertes, il demeure possible de consulter les métadonnées qui y sont associées. Les personnes ayant créé les données pourront alors être contactées pour fournir des informations ou pour autoriser un accès sous certaines conditions.

- **Interopérable (interopérables)**

L'interopérabilité est la capacité que possède un système informatique à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes informatiques sans restriction d'accès ou de mise en œuvre.

- **Reusable (réutilisables)**

Les formats de données et de métadonnées sont optimisés pour favoriser la réutilisation. Les fichiers doivent donc être clairement détaillés et les informations nécessaires à la réutilisation des données doivent y figurer.

g) Recherche : Démarche visant le développement des connaissances au moyen d'une étude structurée ou d'une investigation systématique dont la méthode, les résultats et les conclusions peuvent soutenir l'examen minutieux de la communauté de recherche concernée, que cette démarche soit financée ou non.

4. PRINCIPES

La présente stratégie est guidée par trois principes.

4.1. La reconnaissance de la valeur des données de recherche

Le temps, les ressources financières et l'énergie investis dans la collecte des données de recherche font de ces données des éléments d'une grande valeur pour le monde de la recherche comme pour l'ensemble de la société. Elles sont de plus essentielles dans le processus rigoureux de la démarche scientifique. Elles permettent aux chercheuses et chercheurs de produire de nouvelles connaissances, à leurs pairs de valider les résultats obtenus et à toute la communauté de la recherche de pousser plus loin des travaux antérieurs par une réutilisation des données.

4.2. L'importance d'une saine gestion des données de recherche

Pour assurer la qualité d'un projet de recherche, la GDR doit répondre aux exigences de la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche* ainsi qu'aux standards des politiques de recherche du Cégep Garneau dont la *Politique institutionnelle de la recherche (POL-08)*, la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (POL-26)* et la *Politique sur la conduite responsable en recherche et sur les conflits d'intérêts (POL-27)*. La GDR s'intégrera également dans la future *Politique de gestion intégrée des documents (GID)* actuellement en développement au Cégep Garneau. Une saine GDR vise à ce que les données de recherche soient faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables, selon les principes FAIR. Ainsi, pour chaque projet de recherche, la gestion des données se fait avec rigueur, transparence et efficacité. Également, quand cela est requis par les organismes subventionnaires, les

chercheuses et chercheurs produisent un plan de gestion des données de recherche (PGD) avant de débiter leur projet. Ce plan fait état des pratiques de GDR qui seront mises en place pendant le projet, à chacune des étapes de GDR.

4.2.1. Collecte des données

La méthode, les outils et les conditions de cueillette de données doivent être clairement décrits. De plus, le format des données doit être choisi de façon à ce qu'elles puissent être stockées et partagées. Les questions de volume et d'interopérabilité sont donc importantes, de même que la protection des renseignements personnels qui est actuellement un enjeu majeur et qui doit suivre les lois applicables dans ce domaine.

4.2.2. Documentation des données

Il s'agit de décrire correctement et suffisamment les données recueillies afin qu'elles soient facilement comprises, interprétées et, le cas échéant, réutilisées. On utilise pour ce faire des métadonnées qui sont, littéralement, des données sur les données. Selon les disciplines, il existe différents standards pour le choix et la saisie des métadonnées qui doivent être rigoureusement respectés. Pour chaque donnée, on doit de plus indiquer qui en est le ou la propriétaire et s'il s'agit ou non d'une donnée sensible (renseignement personnel ou confidentiel).

4.2.3. Stockage des données

Pendant le processus de recherche, les données et leurs métadonnées doivent être stockées de façon sécuritaire dans un espace suffisamment grand et elles doivent être sauvegardées régulièrement pour éviter toute perte ou corruption de l'information recueillie s'il advenait un incident. De plus, l'accès aux données pour les consulter, les modifier et les supprimer doit être contrôlé pour assurer l'intégrité des données et, le cas échéant, le respect de la confidentialité des informations sensibles. Si, pour des raisons éthiques, certaines données doivent être détruites après un certain temps, la destruction des données et de toutes les sauvegardes associées doit être effectuée avant la date d'échéance prévue.

4.2.4. Conservation et partage des données

Les données et les métadonnées pertinentes, non confidentielles et anonymisées d'un projet de recherche doivent être conservées à long terme dans un lieu appelé *dépôt de données* qui soit sûr, accessible à la communauté scientifique et où l'information est bien classée, afin qu'elles puissent être partagées au besoin. Les modalités, conditions et restrictions d'accès, de consultation et d'utilisation des données doivent être clairement établies. La conservation des données doit se faire dans un délai raisonnable après la diffusion des résultats de recherche.

4.3. L'amélioration continue des pratiques en gestion des données de recherche

L'évolution des disciplines scientifiques et du milieu de la recherche, mais également celle des cadres juridiques, politiques et sociaux qui leur sont associés engendrent de constantes modifications dans les pratiques relatives à la gestion des données de recherche. Aussi, les actrices et acteurs de la recherche modifient leurs pratiques de gestion des données de recherche ou en adoptent de nouvelles lorsque nécessaire.

5. ACTIONS

La stratégie comprend cinq principales actions.

5.1. Établir un portrait de situation

La première action de la stratégie consiste en la réalisation d'un portrait diagnostique de la situation au Cégep Garneau en matière de GDR. Ce portrait de situation couvre trois éléments.

5.1.1. Pratiques des chercheuses et chercheurs

Les chercheuses et chercheurs du Cégep Garneau sont consultés via des sondages et rencontres afin de connaître leurs habitudes et pratiques en matière de GDR, ainsi que pour mieux évaluer leurs besoins de formation.

5.1.2. Gouvernance

Les documents officiels (politiques, règlements, procédures et directives) du Cégep Garneau qui ont un lien avec la GDR sont analysés par le Bureau de la recherche pour identifier les lacunes et les pistes d'amélioration, puis présentés au groupe de travail sur la GDR. De plus, la composition et le mandat du groupe de travail sur la GDR sont analysés.

5.1.3. Expertise institutionnelle et outils disponibles

Les directions ainsi que le personnel du Cégep Garneau touchés par la stratégie institutionnelle (SI) sont consultés via des sondages et des rencontres pour déterminer leurs besoins et leur niveau de connaissance afin de leur apporter les outils et les formations adéquates en matière de GDR. Les directions et services pouvant collaborer à la mise en place et à la réalisation de la stratégie sont identifiés et sensibilisés (secteur de la gestion documentaire et des archives, service informatique, service juridique, bibliothèque, service des communications, etc.). De plus, les outils et structures de GDR exploités au Cégep Garneau ou disponibles dans d'autres établissements de recherche sont analysés pour identifier leurs limites et atouts.

5.2. Renforcer la gouvernance

Le renforcement de la gouvernance en matière de GDR repose sur deux leviers.

5.2.1. Groupe de travail sur la GDR

Un groupe de travail sur la GDR est formé afin d'assurer le suivi des actions prévues dans la présente stratégie. Ses membres sont désignés en tenant compte de leurs connaissances, de leur expertise et de leur intérêt à promouvoir la GDR au sein de l'institution. Le groupe de travail est composé d'un minimum de cinq membres et doit respecter la composition et les critères de représentativité déterminés par l'équipe de direction générale du Cégep. Ce groupe est consulté sur toutes les questions en lien avec la GDR. L'annexe A présente la composition actuelle de ce groupe. Le cas échéant, cette annexe peut être mise à jour sans modifier la présente stratégie.

5.2.2. Uniformisation des pratiques

La préoccupation du Cégep Garneau pour une saine GDR passe, entre autres, par la mise à jour des politiques, règlements, directives et procédures actuels afin qu'ils intègrent les questions de GDR lorsqu'opportun. Pour cela, le Bureau de la recherche assure une veille constante et collabore avec le secteur de la gestion documentaire et des archives. Au besoin, le BR et le groupe de travail sur la GDR élaborent de nouveaux documents officiels portant spécifiquement sur la GDR en concordance avec les dispositions des politiques existantes balisant la recherche, et ce, en s'assurant de la cohérence et de la standardisation des pratiques.

5.3. Rendre accessibles les outils appropriés

Une saine GDR nécessite que soient disponibles les bons outils et que leur accessibilité soit encadrée.

5.3.1. Choix des outils

Qu'il s'agisse de ressources, d'applications, de plateformes ou d'infrastructures, les outils de GDR rendus disponibles aux chercheuses et chercheurs du Cégep Garneau sont sélectionnés ou créés avec soin afin qu'ils soient actuels, compatibles avec le plus grand nombre et fiables.

5.3.2. Élaboration des modalités d'accès aux outils

Le Cégep Garneau s'assure que l'accès aux outils de GDR préconisés par l'institution soit contrôlé, équitable et simple.

5.4. Informer, sensibiliser et former

Les perceptions des personnes travaillant en recherche ainsi que leur expertise en matière de bonnes pratiques de GDR sont variées. Il importe donc d'informer, de sensibiliser et de former l'ensemble des actrices et des acteurs de la recherche aux meilleures pratiques de GDR et à l'élaboration de plans de gestion des données. Ce travail d'éducation se fait via les groupes suivants.

5.4.1. Le Bureau de la recherche

Le personnel du Bureau de la recherche a d'abord le rôle de s'informer, de se sensibiliser et de se former en matière de GDR. Ainsi, il :

- Procède à une veille régulière pour se tenir informé des changements nationaux et provinciaux ainsi que des meilleures pratiques en matière de GDR.
- Participe activement aux formations dispensées par le milieu collégial, le milieu universitaire ou les organismes subventionnaires en matière de GDR.
- Est impliqué dans les groupes de travail sur la GDR de l'Association pour la recherche au collégial (ARC) et de la Commission de la recherche de la Fédération des cégeps.

Le personnel du Bureau de la recherche a aussi le mandat d'informer, de sensibiliser et de former la communauté de Garneau en matière de GDR. Ainsi, il :

- Met en place des outils et activités d'information, de sensibilisation et de formation sur la GDR à l'intention des actrices et acteurs de la recherche.

- Développe un modèle standard de plan de gestion des données (PGD) qui puisse s'adapter aux besoins du milieu de la recherche à Garneau et qui répond aux exigences des organismes subventionnaires.
- Sert de guichet unique pour toute question sur la GDR (exemples : format des données à privilégier, durée de conservation, dépôts institutionnels à utiliser).

5.4.2. Autre personnel impliqué dans la mise en œuvre de la stratégie

Le personnel impliqué dans la mise en œuvre de la stratégie provient de plusieurs directions du Cégep. Il est invité à participer à des rencontres d'information, de sensibilisation ou de formation organisées par le Bureau de la recherche ou par des organisations externes.

5.4.3. Chercheuses et chercheurs

Les chercheurs et les chercheuses du Cégep sont au cœur de la gestion des données de recherche. Ils sont informés, sensibilisés et formés en matière de GDR, et ce, peu importe leur niveau d'expérience en recherche. Ainsi, ils :

- Participent à des formations en présence ou à distance sur la GDR qui leur sont proposées par le Bureau de la recherche. Ces formations sont conçues et animées par le Bureau de la recherche, par des experts d'un autre service du Cégep ou par des intervenants externes.
- Reçoivent les informations les plus à jour sur la plateforme d'échanges de la communauté des chercheuses et chercheurs du Cégep Garneau (groupe Teams). Ces informations leur sont relayées par le Bureau de la recherche.
- Connaissent et appliquent la présente stratégie et s'assurent que toutes les personnes qui participent au projet de recherche et qui doivent gérer des données de recherche reçoivent les informations et une formation adéquates concernant la GDR.
- Produisent un plan de gestion des données (PGD) quand cela est requis par l'organisme subventionnaire au moment du dépôt d'un financement.

5.4.4. Communauté de Garneau en général

La communauté de Garneau en général est informée et sensibilisée en matière de GDR grâce aux canaux suivants :

- La page « Recherche » du site Web du Cégep : on y trouve de l'information générale sur la GDR ainsi que la présente stratégie. Cette page est alimentée par le Bureau de la recherche, en collaboration avec le Service des communications.
- Le *Flash Garneau* (pour l'ensemble de la communauté) et le *Garneau Express* (pour le personnel seulement) : on y diffuse des articles portant sur la GDR. Les articles sont rédigés par le Bureau de la recherche, en collaboration avec d'autres services ou des collaborateurs externes, ainsi que le Service des communications.

5.5. Évaluer

Des mesures sont mises en place sur une base annuelle pour s'assurer que les actions de la stratégie sont mises en place, pour quantifier l'état d'avancement de leur mise en œuvre et, ultimement, pour évaluer leur pertinence et leur efficacité. Les moments de suivi identifiés visant le développement des capacités en intendance des données de recherche se retrouvent dans la feuille de route en annexe B. Cette dernière est évolutive et peut-être révisée en fonction de l'évolution des services, des infrastructures et des pratiques de gestion des données de recherche, mais également des politiques et règlements extérieurs.

ANNEXE A : GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GDR

Nom

Équipe GDR

Composition

Direction du développement institutionnel et de la recherche (DDIR)

- Directeur du Bureau de la recherche : Mathieu Gingras
- Conseiller à la recherche et au développement institutionnel : Mathieu Dalvai
- Technicienne en administration : Julie Mongrain

Direction des technologies informatiques (DTI)

- Gestionnaire administratif : Jean-François Chouinard

Direction des ressources humaines et des affaires corporatives (DRHAC)

- Attachée d'administration : Séverine Grall
- Analyste : Caroline Dallaire

Direction des études (DÉ)

- Directeur adjoint des études : Dany Roberge

Communauté des chercheuses et chercheurs du Cégep Garneau

- Professeur : Gabriel Bouchard (Département de lettres)

ANNEXE B : FEUILLE DE ROUTE DE LA SI-GDR

Abréviations

A : Session d'automne

BR : Bureau de la recherche

DTI : Direction des technologies informatiques

EDG : Équipe de direction générale

GDR : Gestion des données de recherche

GT : Groupe de travail sur la GDR

H : Session d'hiver

PGD : Plan de gestion des données

DCOMRP : Direction des communications et des relations publiques

sGT : Sous-groupe de travail

SI : Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche

1- ÉTABLIR UN PORTRAIT DE SITUATION												
	H-20	A-21	H-22	A-22	H-23	A-23	H-24	A-24	H-25	A-25	H-26	Responsable
Recension des documents et des outils disponibles en rapport avec la GDR états des lieux et évaluation des cadres normatifs et des exigences de la politique fédérale.												BR
Discussion ouverte avec les acteurs de la recherche sur leurs attentes et besoins en matière de GDR.												BR
Identification des directions, services et acteurs principaux pouvant contribuer à la SI												BR
Définition d'un portrait de la GDR idéal pour le Cégep Garneau												BR
Bilan et état des pratiques institutionnelles												BR

2- RENFORCER LA GOUVERNANCE												
	H-20	A-21	H-22	A-22	H-23	A-23	H-24	A-24	H-25	A-25	H-26	Responsable
Révision des 3 politiques de la recherche du Cégep en fonction des nouveaux cadres normatifs et juridiques, adoption par le CA.												BR et autres directions
Création d'un groupe de travail sur la GDR (Bureau de la recherche, enseignant(e)/chercheur(-euse), DTI, services juridiques, service des bibliothèques												BR et autres directions
Adoption de la SI par l'équipe de Direction générale.												EDG
Mise en ligne de la stratégie institutionnelle en GDR le 31 mars 2023.												BR et DCOMRP
Création de sous-comités de travail sur la GDR.												BR et GT
Définition des actions à mettre en place et écriture d'un protocole avec les équipes de travail DTI et le Service des bibliothèques pour la GDR. Mise en place des actions.												BR, GT et sGT
Présentation des protocoles et procédures de gestion des données aux chercheurs et chercheuses de Garneau, mise au jeu, discussion et validation.												BR et GT
Accompagnement des équipes de recherche dans le processus de dépôt des données de recherche.												BR

3- CRÉER ET RENDRE ACCESSIBLES LES OUTILS APPROPRIÉS												
	H-20	A-21	H-22	A-22	H-23	A-23	H-24	A-24	H-25	A-25	H-26	Responsable
Création du nouveau site web de la recherche.												BR et DCOMRP
Création d'une plateforme d'échanges de la communauté des chercheuses et chercheurs du Cégep Garneau.												BR
En collaboration avec le milieu de la recherche, écriture de la stratégie institutionnelle en GDR et création d'un modèle standard de PGD.												BR et GT
Résumé des documents, bilan des futures actions et création d'outils pour une préparation à la sensibilisation du milieu de la recherche.												BR
Développement d'un modèle standard de plan de gestion des données (PGD) qui puisse s'adapter aux besoins du milieu de la recherche à Garneau et qui répond aux exigences des organismes subventionnaires.												BR, GT et milieu de la recherche
Présentation du PGD aux chercheurs et chercheuses de Garneau, mise au jeu, discussion et validation.												BR

4- INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER												
	H-20	A-21	H-22	A-22	H-23	A-23	H-24	A-24	H-25	A-25	H-26	Responsable
Participation à différentes activités de formation sur la gestion des données de recherche et relai des invitations de formation à sa communauté de recherche												BR
Création des outils pour la formation à la GDR du milieu de la recherche												BR
Sensibilisation aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires, présentation de la politique fédérale et des normes attendues : - à l'EDG - à la communauté de recherche												BR
Présentation de la stratégie institutionnelle finale à la communauté de la recherche de Garneau												BR
Offre de formations à la communauté de recherche sur la gestion des données de recherche												BR
Offre de formations à la communauté de recherche au sujet des politiques relatives à la recherche (éthique de la recherche, propriété intellectuelle, conduite responsable, conflits d'intérêts...)												BR

5- ÉVALUER												
	H-20	A-21	H-22	A-22	H-23	A-23	H-24	A-24	H-25	A-25	H-26	Responsable
Suivi des pratiques et des normes en matière de gestion des données de recherche.												BR et GT
Bilan des pratiques et protocoles mis en place en GDR, présentation, discussion et rétroaction venant de la communauté de la recherche. Modifications le cas échéant.												BR et GT
Évaluation du processus d'accompagnement en matière de gestion des données de recherche et modifications le cas échéant.												BR et GT
Évaluation globale des besoins en matière de gestion des données de recherche (ressources humaines, formations, outils, etc.)												BR et GT